

sociétés industrielles et certains organismes de la Couronne ont participé au perfectionnement de matériels essentiels dans les domaines nucléaire, bactériologique et chimique.

Au cours de l'année, des contrats ont été dressés en vue de la fabrication et de la mise à l'essai, au Canada, d'appareils de cryo-dessiccation qui permettraient de déshydrater les viandes et légumes plus rapidement qu'on ne l'a encore fait ailleurs. Un prototype original du *Bobcat* a été livré, sous forme d'une voiture blindée de transport de troupes. En vertu des contrats relatifs aux relevés aériens, on a eu recours en 1960 aux services complets dont disposaient toutes les sociétés canadiennes qui se livrent à ces travaux. Ces relevés comprenaient des études topographiques des Territoires du Nord-Ouest, aussi bien que la cartographie des régions très peuplées, à l'intention des groupes de coordination de la protection civile. Parmi les articles achetés dans le cadre du programme du *CF-104*, on comptait surtout des groupes moteurs à génératrice électrique et à démarrage au sol, des transformateurs de fréquence de génératrice, des parachutes, des vêtements pressurisés pour surmonter la force de gravitation, des casques protecteurs, des visières et des régulateurs barostatiques de parachute.

On a acheté une grande variété d'articles pour répondre aux besoins urgents de la santé, du bien-être et de la survie nationale. Ces articles comprenaient des porte-charge, des grues, des mouffes, des pompes, des produits pharmaceutiques, des médicaments, divers accessoires de matériel sanitaire, des appareils radiologiques, du matériel pour les soins dentaires, du plasma sanguin et des solutions pour injections intraveineuses.

Les 14 bureaux régionaux à travers le Canada ont continué de passer des contrats pour obtenir les services d'entrepreneurs sur les lieux, et d'acheter des aliments frais et autres approvisionnements afin de parer aux besoins immédiats des unités et établissements militaires des diverses régions. Plusieurs bureaux ont répondu aux besoins urgents et exceptionnels créés par le départ du détachement de militaires canadiens, affecté aux forces des Nations Unies au Congo. Tous les bureaux ont travaillé activement à fournir les matériels requis pour le programme des travaux d'hiver.

Partage de la production et des travaux de perfectionnement pour la défense.—La valeur des contrats principaux et des sous-contrats relatifs au programme de partage de la production et des travaux de perfectionnement pour la défense, qui ont été adjugés par les États-Unis à l'industrie canadienne a atteint \$112,700,000 en 1960, en comparaison de \$96,300,000 pour 1959. En ce qui concerne les sous-contrats, qui étaient presque nuls avant l'établissement du programme de partage de la production à l'automne de 1958, le nombre de demandes de soumissions a augmenté d'environ 1,900 en 1959 à plus de 2,700 en 1960, tandis que le nombre de soumissions a passé d'environ 1,400 à plus de 2,100. Les États-Unis ont accordé à des sociétés canadiennes 882 sous-contrats, représentant la somme de \$51,700,000, en comparaison de 365 sous-contrats d'une valeur de \$45,300,000 pour 1959.

En 1960, on a poursuivi les pourparlers en vue de donner une portée plus libérale et étendue aux accords déjà conclus entre le Canada et les États-Unis pour favoriser le partage de la production. Ainsi les restrictions imposées par les règlements et mesures, comme la loi sur l'achat aux États-Unis et les règlements régissant les droits de douane, qui empêchaient les sociétés canadiennes d'avoir des chances égales d'accès aux marchés de défense des États-Unis, ont été presque supprimées en ce qui a trait aux approvisionnements pour la défense. D'autres problèmes, comme celui de la sécurité, n'ont pas été complètement éliminés mais les conséquences qu'ils pouvaient avoir pour les fournisseurs canadiens ont été atténuées, ce qui a contribué pour beaucoup à établir des conditions favorables au partage de la production.

Le programme intensif d'information mis en œuvre dans les deux pays a été d'égale importance. Le ministère de la Défense et les forces armées des États-Unis ont distribué des directives et des règlements destinés à favoriser l'achat au Canada. Des représentants de nombreuses compagnies américaines ont visité des entreprises canadiennes afin de se rendre compte des services disponibles.